

DEMANDE D'UN NUMERO DE VOILE « HABITABLES »

- 1) Le numéro de voile est attribué pour toute la durée de vie du bateau,
- 2) Pour les séries monotypes très diffusées le numéro est constitué par un préfixe, suivi du numéro de coque
- 3) Les séries internationales World Sailing peuvent utiliser leur seul numéro de coque

Remarque : Pour les demandes concernant **Osiris habitables, ORC, JCH, ne pas utiliser ce formulaire**. Les numéros sont donnés **en même temps** que la première demande de contrat de jauge. Cf <https://osiris.ffvoile.fr/>

Remarque : Si vous faites une demande de n° de voile IRC, merci de vérifier si votre bateau a déjà eu un numéro de voile Osiris par le passé (Si oui, vous n'avez pas besoin de refaire une demande : utilisez ce numéro de voile Osiris pour faire votre demande de certificat IRC auprès du Pôle Course du YCF)

Pour les systèmes de temps compensé suivants, précisez votre demande :

- IRC Classe Libre Multicoques Habitable (jauge Multi 2000)
- Autres – Précisez :

Nom du demandeur : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Adresse e-mail : _____

Nom du bateau : _____

Type : _____

Architecte : _____

Constructeur : _____

Année construction : _____ Numéro CIN : _____

Fait à : _____ Le : _____

Signature :

Formulaire à renvoyer à :

FFVoile – Pratiques Sportives Pôle Habitable – 17 rue Henri Bocquillon 75015 Paris - habitable@ffvoile.fr

Votre demande doit obligatoirement être accompagnée de votre règlement de 24,00 € :

- Soit par chèque à l'ordre de la FFVoile,
- Soit par virement (demander RIB FFVoile par mail) ; dans ce cas, transmettre une version scannée de l'ordre de virement.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité